

**PAS DE
BÉBÉS
À LA
CONSIGNE !**

**Grève et manifestation
le 8 octobre
10h30 place de la Comédie**



Depuis des années, la CGT des services publics, aux côtés des agent·es de la petite enfance, ne cesse d'alerter sur la dégradation dramatique de leurs conditions de travail. Le constat est sans appel : *le secteur de la petite enfance est en souffrance !*

Les conséquences sont visibles : turnover important ; pénurie de professionnels qualifiés et diplômés ; baisse de la qualité d'accueil ; épuisement professionnel, burnout ; perte de sens dans l'exercice des missions...

Face à ce constat, le gouvernement comme les employeurs locaux ne répondent que par quelques mesurette, comme la mise en place du « bonus attractivité » qui n'est qu'une prime et qui reste à la libre administration des collectivités. Pour répondre à la crise que traverse le secteur, l'exécutif décide la création d'un nouveau « titre professionnel » censé répondre à cette pénurie. Il ne faut pas revoir à la baisse le niveau de qualification, mais plutôt ouvrir des centres de formation publics et rendre le secteur plus attractif.

AVEC LA CGT, ON REVENDIQUE : **AU NIVEAU NATIONAL**

 **L'amélioration des conditions de travail et une véritable reconnaissance des qualifications des métiers de la Petite Enfance**

 **La revalorisation des salaires et carrière par l'attribution du CTI (complément de traitement indiciaire), et le rattrapage de la valeur du point d'indice à 6€50**

 **Une prise en compte de la pénibilité permettant un départ anticipé à la retraite avant 60 ans avec 75% du salaire des 6 derniers mois**

 **L'égalité salariale femmes-hommes**

 **Réduction du temps de travail à 32h par semaine**

 **Une politique ambitieuse de la petite enfance avec un véritable investissement pour l'avenir des enfants et de notre société**

AU NIVEAU LOCAL, LE CGT VILLE DE LYON REVENDIQUE :

 **Ne plus prendre en compte les directrices et les cuisinières dans le taux d'encadrement**

 **Le remplacement des agents absents dès le premier jour d'absence, avec des recrutements à hauteur des besoins**

 **Reconnaissance de la pénibilité par une diminution du temps de travail**

 **Des ratios d'avancement à 100%**

 **Revalorisation de l'IFSE**

 **Prime SEGUR ou le complément de traitement indiciaire pour toutes et tous**



COMMENT CONTACTER
la cgt Ville de Lyon?

☎ 04 72 10 39 46

✉ SYNDICATCGT.Messagerie@mairie-lyon.fr

🌐 <https://cgtvilledelyon.fr>